

**GROUPE**

**POLYHANDICAP**

**FRANCE**

*Nouvelle Aquitaine*

**Qualiopi**  
processus certifié

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante:  
**ACTIONS DE FORMATION**



Espace de Réflexion Éthique  
de Nouvelle-Aquitaine  
**AQUITAIN LIMOUSIN PICTO-CHARENTAIS**

# PROGRAMME

## 25e journée de formation

Jeudi 27 mars 2025

### Ethique et droits des personnes en situation de polyhandicap

Département de la Gironde, Immeuble Gironde,  
Salle Badinter, Cours du Maréchal Juin  
1 esplanade Charles de Gaulle  
33074 Bordeaux

#### Informations & inscriptions

✓ Groupe Polyhandicap France  
11 bis, rue Théodore de Banville  
75017 PARIS  
Tél : 09 53 66 97 39  
gpf.secretariat@free.fr

✓ <https://groupe-polyhandicap-france-2.s2.yapla.com/fr/event-74518>  
**Inscription et paiement en ligne**

En 2005, la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » est promulguée. 20 ans après, l'enjeu demeure de rendre pleinement effectif les droits fondamentaux inscrits dans la loi.

L'application de ces droits rencontre la singularité de l'accompagnement de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé et les contraintes posées par un environnement qui n'est pas encore accessible à tous. Cela pousse les institutions et leurs professionnels à s'interroger, à faire évoluer leurs pratiques, en s'appuyant sur les capacités singulières de la personne accueillie. Comment déployer pour la personne polyhandicapée ce que Paul Ricoeur appelle « la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes » ? Comment les établissements aujourd'hui permettent-ils l'exercice des droits de la personne accueillie ? De quelle manière les professionnels se saisissent-ils, avec les familles, des outils et du cadre de la loi mais aussi du référentiel de certification des établissements et services sociaux et médico-sociaux, dans leurs contraintes et dans leurs opportunités ? Comment l'autodétermination est-elle un défi à relever par et pour les personnes polyhandicapées ?

Ces questions seront abordées par la présentation de cas concrets par des professionnels et des familles, avec l'éclairage de l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine, et enrichies des discussions qui suivront les présentations.

- 8h45 Accueil des participants
- 9h15 **Présentation de la journée**  
Equipe référente du GPF Nouvelle Aquitaine
- 9h30 **Ethique et droits, de quoi parle-t-on ?**  
Muriel Raymond et Patrick Sureau - ERENA (Espace de Réflexion Ethique de la Nouvelle Aquitaine)
- 10h30 **L'accompagnement des équipes et des familles à l'évolution de l'application des droits des personnes accueillies**  
Dominique Vedel, directrice, Corinne Callewaert, référente parcours, Gaëlle Krason, référente de projet personnalisé - Hapogys
- 11h20 Pause
- 11h40 **Regarde qui je suis, pour que nous construisions ensemble, mon demain**  
Amandine Demiautte, maman, Sophie Legeron, éducatrice, Camille Marcillac, adjointe de direction - APF France Handicap 24
- 12h30 PAUSE DEJEUNER
- 13h45 **La contention vers une approche raisonnée**  
Wahid Touahria, directeur, Laure Ammirati, maman, MAS Saint Denis de Pile - Adapei 33
- 14h35 **Autodétermination et droit à l'apprentissage tout au long de la vie**  
Sandrine Angleraud, coordonatrice qualité, Anastasia Laboussole, coordonatrice d'unité de vie, Amandine Piquet, aide-soignante, Patricia Avril, cheffe de service éducatif - APAJH 87
- 15h25 **Quand la plainte devient une opportunité : de la réclamation à une dynamique éthique et constructive**  
Annabel Chapron, adjointe de direction, Yoann Canova, EEAP Arc en Ciel - APF France Handicap (Pessac)
- 16h15 **Conclusion de la journée**

## Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

## Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les notions d'éthique et de droits dans le cadre de l'accompagnement des personnes polyhandicapées
- Apprendre à évaluer sa pratique professionnelle compte tenu des impératifs éthiques qu'elle comporte
- Identifier les enjeux éthique de son activité professionnelle
- Mettre en conformité son action professionnelle avec les droits des personnes accompagnées
- Repérer les points d'amélioration de sa pratique à travers des situations concrètes et les mettre en œuvre dans une démarche éthique
- Développer sa capacité à travailler en équipe dans le respect des droits de la personne

## Moyens pédagogiques

Documentation, vidéo, Powerpoint : nos formations sont construites à partir d'éléments théoriques, recommandations de bonnes pratiques professionnelles, expériences cliniques innovantes et validées, adaptées aux besoins à la fois spécifiques et variés des personnes polyhandicapées.

## Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, tables rondes, temps d'échanges.

## Intervenants

Professeurs d'université, formateurs, consultants, chercheurs, professionnels du médico-social et du sanitaire (directeurs et professionnels de terrain, médecins), parents et famille.

## Modalités d'évaluation

Enquête de satisfaction en fin de prestation auprès des participants. Evaluation postérieure par les directeurs d'établissements ou de services de l'amélioration des pratiques professionnelles.

## Publics concernés

- Professionnels du secteur médico-social (directeurs d'établissement, chefs de services, AMP, éducateurs spécialisés, éducateurs jeunes enfants...) possédant un diplôme d'État et professionnels diplômés du secteur sanitaire (médecins, infirmiers, aides-soignantes, psychologues) et personnels paramédicaux (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes) accompagnant des personnes polyhandicapées ,
- Étudiants qui envisagent une formation qualifiante dans le secteur médico-social, sanitaire ou d'accompagnement de personnes en situation de polyhandicap,
- Parents et familles d'enfants, adolescents et adultes polyhandicapés .

## Accessibilité

Pour toute question relative aux conditions d'accueil et d'accès (locaux, adaptation des moyens de prestations), merci de contacter Céline Lebel Lacrouts (Polycap 33), lebellacroutsceline@gmail.com / 06 10 22 16 58

**Contact : [gpf.secretariat@free.fr](mailto:gpf.secretariat@free.fr)**

# Bulletin d'inscription

N° déclaration activité : 11752871075

## A retourner à :

GPF - 11 bis rue Théodore de Banville 75017 PARIS

ou [gpf.secretariat@free.fr](mailto:gpf.secretariat@free.fr)

## Inscription et paiement en ligne :

<https://groupe-polyhandicap-france-2.s2.yapla.com/fr/event-74518>

# 25e journée de formation

## 27 mars 2025



**GROUPE**

**POLYHANDICAP**

**FRANCE**

*Nouvelle Aquitaine*

Établissement :

Association :

Adresse :

Tél :

Nom et e-mail :

### inscription des personnes suivantes à la 25ème journée de formation

Nom - prénom - fonction	Adresse e-mail

### Tarifs :

- 35 € pour un professionnel (repas compris 10 €)
- Gratuit pour les familles et 10 € pour le repas
- Gratuité totale pour les étudiants

Soit un total de

### Règlement :

- Par chèque bancaire (A libeller à l'ordre de GPF)
  - Par virement : merci de préciser le nom de l'établissement
- IBAN : FR23 2004 1010 1241 2246 6G03 331  
BIC : PSSTFRPPSCE

N'hésitez pas à nous faire connaître vos attentes particulières concernant cette formation à : [gpf.secretariat@free.fr](mailto:gpf.secretariat@free.fr)

# PLAN D'ACCÈS

Département de la Gironde

Salle Badinter, Cours du  
Maréchal Juin

1, Esplanade Charles de  
Gaulle

33000 Bordeaux

## Situation des services de Département à Bordeaux Mériadeck

